

Valable même si vous n'êtes pas assuré Groupama

En tant qu'adhérent à «Généralités Mouvement 72», Groupama vous fait bénéficier de deux chèques d'une contre-valeur de 30 euros, utilisables jusqu'au 31 décembre 2023.

Comment les utiliser ?

Que vous soyez assuré ou non chez Groupama :

- en **réduction de franchise**, au titre du Contrat Global souscrit par la Fédération Généralités Mouvement 72 pour couvrir les activités proposées à ses adhérents, sur les dommages que vous pourriez subir (y compris garantie annulation de voyage),

Si vous êtes déjà assuré chez Groupama, ou le devenez :

- en **réduction de cotisation** à la souscription auprès de Groupama Centre Manche de tout nouveau contrat d'assurance ou nouvelle garantie sur contrat existant,
- en **réduction de cotisation** en cas de changement de véhicule,
- en **réduction de franchise** pour toute déclaration de sinistre (sauf en assurance de personnes),
- en **réduction de frais** sur tout nouveau contrat d'épargne ou versement supplémentaire auprès de Groupama Gan Vie.

Pour cela, il vous suffit de remettre ces chèques à votre conseiller Groupama après les avoir complétés.

L'utilisation de la réduction se fera, bien entendu, dans la limite du montant souscrit, sans remboursement de la différence (exemple : l'utilisation du chèque de 30 euros pour la souscription d'un contrat à 20,80 euros* n'entraînera pas un remboursement complémentaire de 9,20 euros). En cas d'utilisation d'un chèque en réduction de frais sur Groupama Gan Vie, la réduction de 30 euros s'applique dans la mesure où le montant de frais est au minimum de 30 euros. Dans le cas contraire, elle sera limitée au montant des frais réels.

Vous le voyez, c'est simple... et économique !



30 €

Chèque «Généralités Mouvement» d'une valeur de trente euros
valable jusqu'au 31.12.2023

Nom, Prénom : _____

Adresse complète : _____

N° Adhérent : _____
adhérent club département 72

N° sociétaire Groupama : _____
8 Chiffres 1 Lettre

Chèque EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ADHÉRENT DÉSIGNÉ CI-CONTRE et utilisable :

- en réduction de franchise au titre du contrat global dans les activités proposées aux adhérents (franchise annulation voyage...), ou
- en réduction de cotisation à la souscription auprès de Groupama Centre Manche de tout nouveau contrat ou nouvelle garantie sur contrat existant, ou
- en réduction de cotisation, en cas de changement de véhicule, ou
- en réduction de frais sur tout nouveau contrat d'épargne ou versement supplémentaire auprès de Groupama Gan Vie, ou
- en réduction de franchise pour toute déclaration de sinistre sauf en assurances de personnes.

Pour toute demande consultez votre conseiller Groupama

La Présidente de la Fédération Départementale Groupama - Le Président de la Fédération Départementale Généralités Mouvement de la Sarthe
Groupama Centre Manche - Parc Tertiaire du Jardin d'Entreprises, 10 rue Blaise Pascal - CS 40337-28008 Chartres Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.



30 €

Chèque «Généralités Mouvement» d'une valeur de trente euros
valable jusqu'au 31.12.2023

Nom, Prénom : _____

Adresse complète : _____

N° Adhérent : _____
adhérent club département 72

N° sociétaire Groupama : _____
8 Chiffres 1 Lettre

Chèque EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ADHÉRENT DÉSIGNÉ CI-CONTRE et utilisable :

- en réduction de franchise au titre du contrat global dans les activités proposées aux adhérents (franchise annulation voyage...), ou
- en réduction de cotisation à la souscription auprès de Groupama Centre Manche de tout nouveau contrat ou nouvelle garantie sur contrat existant, ou
- en réduction de cotisation, en cas de changement de véhicule, ou
- en réduction de frais sur tout nouveau contrat d'épargne ou versement supplémentaire auprès de Groupama Gan Vie, ou
- en réduction de franchise pour toute déclaration de sinistre sauf en assurances de personnes.

Pour toute demande consultez votre conseiller Groupama

La Présidente de la Fédération Départementale Groupama - Le Président de la Fédération Départementale Généralités Mouvement de la Sarthe
Groupama Centre Manche - Parc Tertiaire du Jardin d'Entreprises, 10 rue Blaise Pascal - CS 40337-28008 Chartres Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.